



Syndicat des eaux du plateau des Rousses

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2017 A 18H30

Présents :

- **Les Rousses** : Jean-Sébastien LACROIX – Bernard MAMET
- **Bois d'Amont** :
- **Prémanon** : Vincent HALLUIN
- **Lamoura** : Christian BIENMILLER
- **Lajoux** : Jean-Marie PERROT
- **Septmoncel** : Sylvie MICHAUD – Joël DURIF

Absents : Cathy BON (pouvoir à Vincent HALLUIN) – Jean-Michel LACROIX – Jean-Michel VANINI – Marie-Claire ROBEZ-MASSON – Nelly BENOIT-JEANNIN –

SUEZ : Franck GAGNARD – Alex BRIGOLLE

Cabinet MERLIN : Antoine DELACROIX

Cabinet IRH : Thibaud DURAND

Secrétaire de séance : Jean-Marie PERROT

Le 12 septembre 2017 à 18h30, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, Mairie des Rousses, sous la présidence de Jean-Sébastien LACROIX, Président.

M. le Président remercie les membres de leur présence et rappelle l'ordre du jour :

1. **Désignation du secrétaire de séance**
2. **Approbation du compte-rendu de la séance du 9 mai 2017**
3. **Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable**
4. **Décision modificative n°1 au budget principal du SIE du Plateau des Rousses**
5. **Avenant à la convention avec le CPIE du Haut-Jura : projet INTERREG « Eau-delà de la frontière » sur le thème de l'eau**
6. **Questions et informations diverses**
 - a. Point sur les travaux d'optimisation de la filière de traitement

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Le comité syndical désigne à l'unanimité Jean-Marie PERROT secrétaire de séance.

2 – Approbation du compte-rendu de la séance du 9 mai 2017

Le Comité Syndical, après avoir pris connaissance du compte-rendu de la séance du 9 mai 2017 et considérant qu'il n'y a aucune remarque, approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 9 mai 2017.

3 – Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable

Thibault DURAND présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable pour l'année 2016 qui s'établit dans les grandes lignes comme suit :

Nombre d'abonnés : 4614 (unités de logements 6899)
 Volumes produits : 798 212 m³
 Volumes importés (achat d'eau) : 2 245 m³
 Volumes exportés (vente d'eau en gros) : 84 793 m³
 Volumes mis en distribution : 715 663 m³ (- 2.81 % par rapport à 2015)
 Volumes facturés : 479 456 m³ (- 7.84 % de moins qu'en 2015)
 Volume moyen par abonné : 103 m³/an

Evolution du tarif de l'eau potable :

Part exploitant :

- part fixe 52.62 € HT/an soit – 1.2 % par rapport à 2015
- Part proportionnelle 0 à 100 m³ 0.5163 € HT/an soit – 1.2 % par rapport à 2015
- Part au-delà de 100 m³ 0.7943 € HT/an soit – 1.2 % par rapport à 2015

Part collectivité :

- Idem 2015 : pas d'augmentation des tarifs de l'eau

La redevance ressource de l'Agence de l'Eau est passée à 6.18 € au lieu de 1.40 € en 2015
 Le prix au m³ pour une facture de 120 m³ est de 2.54 € TTC, soit une stabilité par rapport à 2015.

Les recettes de la collectivité pour 2016 est de 707 682 €

Conformité des prélèvements sur les eaux au titre du contrôle sanitaire : 100 % de conformité
 Taux moyen de renouvellement des réseaux : 0.83 % avec un linéaire total de canalisations de 218.790 km

Performances du réseau :

Rendement de distribution 76 %

Indice linéaire des volumes non comptés : 2.92

Indice linéaire de perte en réseau (m³/km/jour) : 2.41

Les volumes perdus représentent 191 304 m³ en 2016 soit une augmentation de 17 % par rapport à 2015.

Franck GAGNARD indique que SUEZ a joint à la dernière facture un dépliant sur le site « on connect » : l'abonné peut ainsi vérifier que le compteur est télérelevé et constate sa consommation. En cas de problème, il peut appeler SUEZ. Il a aussi la possibilité de se connecter à internet pour voir sa consommation et programmer une alerte de fuite. Franck GAGNARD rappelle que la télérelève s'opère par des ondes radio de faible émission et que cela n'a aucun risque sur la santé.

Le Comité Syndical prend acte du rapport 2016 sur le prix et la qualité des services de distribution publique d'eau potable.

4 – Décision modificative n°1 au budget principal du SIE du Plateau des Rousses

M. le Président indique que suite à une erreur matérielle, il convient d'augmenter les crédits du compte 1068 correspondant à l'affectation des résultats comme suit :

Articles	Libellés	Sommes
1068	Autres réserves	+ 0.12
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		+ 0.12
2051	Concessions et droits similaires	+ 0.12
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		+ 0.12

Le Comité syndical approuve à l'unanimité la décision modificative n° 1 ci-dessus.

5 – Avenant à la convention avec le CPIE du Haut-Jura : projet INTERREG « Eau-delà de la frontière » sur le thème de l'eau

M. le Président rappelle que par délibération n° 2015-4-27 du 19 octobre 2015, le Comité syndical l'a autorisé à signer une convention avec le CPIE du Haut-Jura dans le cadre d'un projet transfrontalier

ayant pour objet d'informer et de sensibiliser le grand public à l'eau avec la mise en place de nombreux ateliers.

La convention arrive à échéance en 2017 et le CPIE propose au SIE de le proroger par avenant jusqu'en 2019. La participation financière reste la même, à savoir 1 198 € net.

Joël DURIF demande ce qui a été fait. M. le Président répond qu'aucun projet n'a pu être lancé jusqu'à présent car les interactions avec les Suisses sont compliquées et le CPIE est en attente de fonds INTERREG.

Le comité syndical décide à l'unanimité de proroger la convention qui le lie avec le CPIE du Jura pour le projet « EAU-DELA DE LA FRONTIERE » jusqu'en 2019 et autorise le Président à signer tout document y afférent.

6 – Questions et informations diverses

- Point sur les travaux d'optimisation de la filière de traitement par Franck GAGNARD

M. le Président rappelle que le Syndicat des Eaux est confronté à un problème de qualité de l'eau potable sur le paramètre « Carbone Organique Total » soit COT, nécessitant la réalisation d'importants travaux de l'usine de traitement pour améliorer cette qualité.

Une étude menée par SUEZ en 2014 a conclu que le traitement de l'eau devrait s'opérer par l'utilisation de chlorure ferrique au lieu de sel d'aluminium.

Une consultation pour un marché de maîtrise d'œuvre a été lancée et c'est le Cabinet MONTMASSON d'Annecy qui a été retenu. L'étude de maîtrise d'œuvre est à ce jour au stade « Avant-Projet » et le début des travaux est prévu pour le printemps 2018.

Franck GAGNARD rappelle qu'il faudra être vigilant à assurer la continuité de service durant les travaux.

Le début des travaux est prévu au printemps 2018. Une déclaration préalable de travaux devra être déposée pour le local de dépotage et le silo.

De même l'achat d'un peu de terrain sera effectué à la commune des Rousses pour régulariser l'implantation du bâtiment et installer le silo.

- Point sur les travaux par Antoine Delacroix :
 - o Lamoura : chantier terminé dans 15 jours avec la pose de 700 m de canalisation
 - o Les Rousses : détournement de l'ancien Intermarché pour le projet immobilier DUMONT-FILLON : avant l'hiver
 - o Détournement projet pole technique/centre de secours : avant l'hiver
 - o Détournement du quartier des Crétets : avant l'hiver
 - o Réfection du chemin de la Doye (réservoir) : la semaine prochaine
 - o Il reste une chambre de vanne à faire au Tabagnoz en avril 2018. Antoine DELACROIX propose de solder le marché en l'état et de prendre une entreprise ultérieurement.
- M. le Président indique que le projet de détournement des réseaux à la Cure pour le projet immobilier « JUMP IMMOBILIER » est reporté suite à un recours sur le permis de construire.

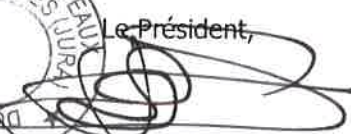
Séance levée à 20h10

Le Secrétaire de séance

Jean-Marie PERROT



Le Président,



Jean-Sébastien LACROIX

